



# Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN – ClimGov

La GIZ soutient l'Algérie dans la mise en œuvre de la Contribution Prévue Déterminée au niveau National

## Contexte

Le gouvernement algérien a souligné l'importance qu'il accorde au changement climatique en ratifiant **l'Accord de Paris sur le climat** en octobre 2016. Dans sa Contribution Prévue Déterminée au niveau National (CPDN), il s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effets de serre (GES) et à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour s'adapter au changement climatique.

Concernant le **volet adaptation**, la CPDN souligne la nécessité d'élaborer un Plan National d'Adaptation (PNA) afin de promouvoir une société et une économie plus résilientes aux effets des changements climatiques. Ainsi, l'intégration de l'adaptation dans les processus de planification sectorielle de même que le suivi et l'évaluation des mesures mises en œuvre sont une priorité.

En matière **d'atténuation**, la CPDN prévoit d'ici 2030 une réduction des GES de 22%, dont 7% financés avec des fonds propres. L'autre partie reste subordonnée aux soutiens en matière de financement international, de transfert technologique et de renforcement des capacités.

En septembre 2019, l'Algérie a présenté, avec le soutien de la GIZ, un **Plan National Climat (PNC)** pour la période 2020-2030, qui regroupe des actions planifiées d'adaptation, d'atténuation et transversales des secteurs à différents horizons.

A l'approche de la mise en œuvre de la CPDN, prévue entre 2021 et 2030, l'Algérie a la volonté de renforcer sa gouvernance relative au changement climatique, au niveau national et local, afin de répondre aux exigences de l'Accord de Paris. Celui-ci requiert également la consolidation et la mise en œuvre des **dispositifs de financement climatique**, ainsi que le développement d'une **stratégie d'atténuation à long terme** et un système pour la **mesure, notification et vérification** des GES (système MNV/MRV en anglais).



## Objectif

Le projet « Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN » soutient les partenaires algériens, notamment le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) comme partenaire politique et le Ministère de l'Environnement (ME) comme partenaire technique, ainsi que d'autres acteurs clés, à renforcer la gouvernance pour la mise en œuvre de la CPDN.

Nom du projet	Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN – ClimGov
Sur mandat du	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Partenaires	Politique : Ministère des Affaires Étrangères (MAE) Technique principal : Ministère de l'Environnement (ME)
Durée	01.07.2018 – 30.06.2022

## Notre approche

Ensemble avec les partenaires, le projet a choisi les secteurs pilotes des forêts (adaptation) et de l'énergie (atténuation) ainsi que trois Wilayas pilotes (Djelfa, Guelma et une troisième Wilaya qui sera encore désignée). Sur le fond, le projet se concentre sur quatre axes stratégiques et poursuit une approche participative et multisectorielle :

- Gouvernance** : Renforcement du cadre institutionnel et législatif de la gouvernance climatique pour la mise en œuvre de la CPDN
- Adaptation** : Renforcement des capacités institutionnelles de planification et de suivi pour la mise en œuvre des objectifs d'adaptation de la CPDN pour le secteur pilote des forêts (la Direction Générale des Forêts du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural)

De gauche à droite :

Paysage à Djelfa ;

Lancement officiel du projet ClimGov

3. **Atténuation :** Renforcement des capacités institutionnelles de planification, de communication et de reporting pour la mise en œuvre des objectifs d'atténuation de la CPDN pour le secteur pilote de l'énergie (Ministère de l'Énergie)
4. **Niveau local :** Renforcement de la gouvernance locale pour la réalisation des objectifs de la CPDN au niveau de trois Wilayas pilotes

## Activités

L'axe « **Gouvernance** » prévoit les activités suivantes :

- Réalisation d'une évaluation des acteurs et des conditions-cadre de la politique climatique en Algérie. Sur base de cette évaluation, des recommandations d'actions seront émises qui aideront à restructurer et à renforcer le système de gouvernance climatique
- Élaboration d'une feuille de route pour le renforcement du dispositif législatif et réglementaire liés à la mise en œuvre de la CPDN
- Développement d'un concept pour renforcer le financement climatique national et international en Algérie

L'axe « **Adaptation** » prévoit les activités suivantes :

- Appui-conseils techniques, organisationnels et stratégiques par rapport aux activités d'adaptation dans le secteur pilote des forêts (p.ex. soutien dans l'élaboration d'un guide

- méthodologique pour la mise en œuvre des aspects d'adaptation de la CPDN, intégrant la dimension « genre »)
- Appui pour le développement d'un système de suivi et de reporting pour les résultats des mesures d'adaptation au niveau du secteur des forêts
- Renforcement des capacités humaines par rapport à l'intégration de l'adaptation et du suivi axé sur les résultats dans le secteur des forêts

L'axe « **Atténuation** » prévoit les activités suivantes :

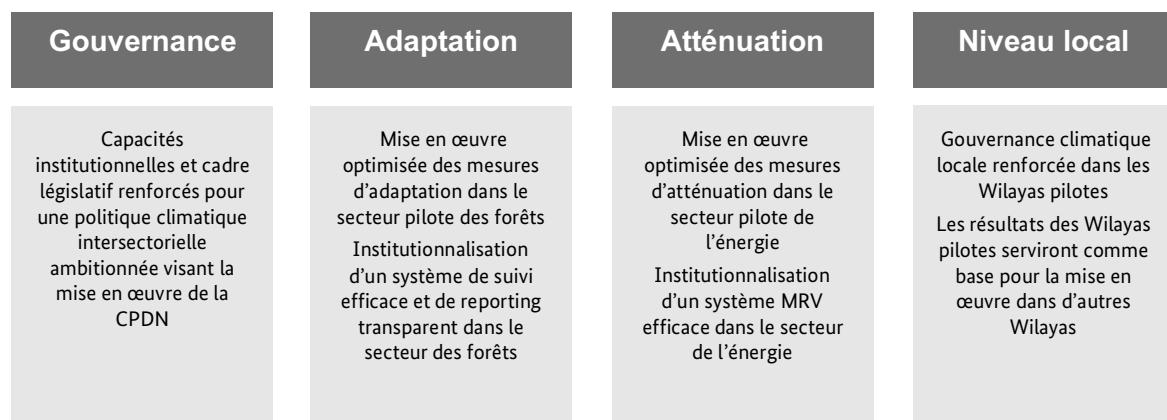
- Appui-conseils techniques, organisationnels et stratégiques pour l'élaboration d'une stratégie d'atténuation pour le secteur de l'énergie
- Soutien dans le développement d'un système MRV pour le secteur de l'énergie
- Promotion ciblée de la communication et la coopération en matière de stratégie d'atténuation dans le secteur de l'énergie

Au « **Niveau local** », les activités suivantes sont prévues :

- Renforcement des compétences des acteurs locaux pour l'intégration du changement climatique dans leur domaines pertinents pour la mise en œuvre de la CPDN dans les Wilayas pilotes
- Soutien dans l'élaboration de Plans Locaux Climat qui tiennent compte de la dimension « genre », dans les Wilayas pilotes.

## Résultats prévus

### Renforcement de la Gouvernance Climatique au service de la CPDN



Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH	En coopération avec	Ministère des Affaires Étrangères (MAE) Ministère de L'Environnement (ME)
Siège de la société	Bonn et Eschborn, Allemagne	Sur mandat du	Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement
GIZ Algérie	39, rue Mohamed Khoudi - El Biar - Alger T +213 (0) 23 05 12 39 F +213 (0) 23 05 12 40 <a href="https://www.giz.de/en/worldwide/29345.html">https://www.giz.de/en/worldwide/29345.html</a>	Division	Afrique du Nord, politique méditerranéenne
Responsable	Harald Flohr	Adresses des sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Deutschland T +49 (0)228 99 535-0 F +49 (0)228 99 535-3500 <a href="mailto:poststelle@bmz.bund.de">poststelle@bmz.bund.de</a> <a href="http://www.bmz.de">www.bmz.de</a>
Auteurs	Amir Belfadel, Nora Kan		BMZ Berlin Stresemannstr. 94 10963 Berlin Deutschland T +49 (0)30 18 535 F +49 (0)30 18 535-2501
Mise à jour	Février 2021		

Le contenu de cette publication relève de la responsabilité de la GIZ